COMMISSION
EUROPÉENNE

Bruxelles, le 16.6.2025
COM(2025) 290 final

ANNEX 16

ANNEXE

de la

communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions

Rapport 2025 sur l'état d'avancement de la décennie numérique: continuer à construire la souveraineté et l'avenir numérique de l'UE

{SWD(2025) 290 final} - {SWD(2025) 291 final} - {SWD(2025) 292 final} - {SWD(2025) 293 final} - {SWD(2025) 294 final} - {SWD(2025) 295 final}

European Commission

RAPPORTS SUCCINCTS PAR PAYS 2025

Italie

Synthèse

L'Italie a accompli des progrès remarquables dans l'amélioration des infrastructures numériques et des services publics numériques, mais connaît toujours des difficultés dans l'adoption de l'IA et la croissance des start-up, tout en conservant un rôle de premier plan dans des technologies stratégiques telles que les technologies quantiques et les semi-conducteurs. S'agissant de la contribution à la décennie numérique, l'Italie affiche un niveau d'ambition considérable, avec 14 cibles nationales, dont 79 % sont alignées sur les cibles de l'UE pour 2030. Le pays respecte parfaitement ses trajectoires, lesquelles sont toutes en bonne voie [compte tenu des trajectoires définies en 2024 pour 7 indicateurs de performance clés (ICP) sur 8 analysés]. L'Italie a donné suite à 69 % des 13 recommandations émises par la Commission en 2024 en apportant certaines modifications au moyen de nouvelles mesures.

En 2024, l'Italie a progressé dans le développement de son infrastructure numérique, notamment grâce à une couverture accrue de la fibre jusqu'aux locaux (FTTP), et a progressivement obtenu des résultats significatifs dans la numérisation des services publics et dans le domaine de la santé en ligne. Toutefois, le pays accuse un retard en ce qui concerne l'adoption de technologies numériques avancées telles que l'intelligence artificielle, tandis que l'écosystème des start-up et des entreprises en expansion innovantes reste relativement sous-développé. D'autre part, l'Italie occupe une position de premier plan dans le domaine des technologies stratégiques grâce au lancement d'une stratégie quantique et aux efforts consentis pour œuvrer activement à l'élaboration d'une stratégie relative aux semi-conducteurs, ce qui témoigne de l'engagement du pays à acquérir une primauté technologique.

ICP de la décennie numérique (1)	Italie				UE		Cible de la décennie numérique à l'horizon 2030	
	DESI 2024 (année 2023)	DESI 2025 (année 2024)	Progression annuelle	Trajectoire nationale 2024 (3)	DESI 2025	Progression annuelle	IT	UE
Couverture par réseau fixe à très haute capacité (VHCN)	59,6 %	70,7 %	18,6 %	66,0 %	82,5 %	4,9 %	100,0 %	100 %
Couverture FTTP («fibre to the premises»)	59,6 %	70,7 %	18,6 %	66,0 %	69,2 %	8,4 %	100,0 %	-
Couverture 5G globale	99,5 %	99,5 %	0,0 %	99,6 %	94,3 %	5,9 %	100,0 %	100 %
Nœuds périphériques (estimation)	74	152	105,4 %	158	2257	90,5 %	946	10000
PME présentant au moins un niveau élémentaire d'intensité numérique (2)	-	70,2 %	0,2 %	-	72,9 %	2,8 %	90,0 %	90 %
Nuage	55,1 %	-	-	-	-	-	74,0 %	75 %
Intelligence artificielle	5,1 %	8,2 %	62,4 %	8,0 %	13,5 %	67,2 %	60,0 %	75 %
Analyse des données	26,6 %	-	-	-	-	-	60,0 %	75 %
IA ou informatique en nuage ou analyse des données	63,1 %	-	-	-	-	-	-	75 %
Licornes	8	9	12,5 %	2	286	4,4 %	16	500
Personnes ayant au moins des compétences numériques élémentaires	45,8 %	-	-	-	-	-	80,1 %	80 %
Spécialistes des TIC	4,1 %	4,0 %	-2,4 %	-	5,0 %	4,2 %	8,4 %	~10 %
Notification d'un schéma d'identification électronique		Oui						
Services publics numériques pour les particuliers	68,3	83,6	22,4 %	69,0	82,3	3,6 %	100,0	100
Services publics numériques pour les entreprises	76,3	80,9	6,1 %	78,0	86,2	0,9 %	100,0	100

Accès aux dossiers de santé en ligne	82,7	84,1	1,7 %	74,0	82,7	4,5 %	100,0	100

(1) Voir la note méthodologique pour la description des indicateurs et des autres paramètres.
(2) Le DESI 2025 se base sur la version 4 de l'indice d'intensité numérique (DII), laquelle est comparable à la valeur du DII figurant dans le DESI 2023 (correspondant à l'année 2022) aux fins du calcul de la progression annuelle. Elle n'est pas comparable à la trajectoire nationale qui, elle, est fondée sur la version 3 de l'indice.
(3) Valeur de la trajectoire nationale si elle figure dans la feuille de route nationale et si l'indicateur a été mesuré dans le DESI 2025 (année 2024).

Selon le rapport Eurobaromètre spécial de 2025 sur la décennie numérique, 73 % des citoyens italiens estiment que la numérisation des services publics et privés du quotidien leur facilite la vie. 90 % estiment qu'il est important de contrer et d'atténuer le problème des fausses informations et de la désinformation en ligne, et en ce qui concerne la compétitivité, 90 % estiment qu'il est important de veiller à ce que les entreprises européennes puissent se développer et devenir des «champions européens» capables d'affronter la concurrence mondiale.

Une UE compétitive, souveraine et résiliente, fondée sur la primauté technologique

L'Italie a accompli des progrès considérables en ce qui concerne la fibre jusqu'aux locaux (FTTP), en augmentant la couverture de 11 points de pourcentage entre 2023 et 2024 et en atteignant la moyenne de l'UE. Le pays occupe également une position forte dans la numérisation des petites et moyennes entreprises (PME), dont la plupart atteignent au moins un niveau élémentaire d'intensité numérique. Toutefois, malgré l'adoption accrue de l'intelligence artificielle et le respect de la trajectoire nationale fixée, l'Italie accuse toujours un retard dans ce domaine. L'écosystème des start-up reste sous-développé, avec seulement neuf licornes, soit uniquement une de plus par rapport à l'année dernière, un chiffre qui ne reflète pas la taille de l'économie italienne. L'annonce récente d'une stratégie relative aux technologies quantiques devrait contribuer sensiblement à la poursuite des progrès dans ce secteur. Dans le même temps, les efforts actuellement déployés pour élaborer une stratégie relative aux semi-conducteurs reflètent l'engagement de l'Italie à renforcer encore sa position dans ces domaines. Plusieurs initiatives sont également en cours pour améliorer les capacités du pays en matière de cybersécurité, dont le renforcement des capacités de contrôle, d'analyse et de réaction, ainsi que le développement des compétences.

Protéger les citoyens et la société de l'UE et leur donner les moyens d'agir

L'Italie connaît des difficultés en ce qui concerne les compétences numériques, sachant que les lacunes en la matière touchent en particulier les personnes ayant un faible niveau d'éducation mais s'étendent également aux jeunes. Ces lacunes constituent une des cibles principales des mesures du plan national pour la reprise et la résilience (PRR) adoptées dans ce domaine. L'Italie est également confrontée à une faible proportion de spécialistes des TIC dans l'ensemble de la population active, avec un pourcentage de 4 % en 2024, soit un taux inférieur aux 5 % de l'UE. La numérisation des services publics s'est considérablement développée avec la mise en œuvre progressive de mesures clés et d'efforts visant à accroître l'interopérabilité et la facilité d'utilisation (par exemple, une meilleure expérience utilisateur, l'adoption de la plateforme PagoPA et de l'application IO, ou encore le déploiement de la plateforme numérique nationale pour les données — PDND). Dans le cadre du portefeuille européen d'identité numérique, le pays a également entamé le développement de son portefeuille informatique, les premiers services pilotes étant accessibles au public par l'intermédiaire de l'application IO, permettant ainsi aux utilisateurs d'obtenir et d'utiliser certains premiers documents (par exemple, le permis de conduire). En outre, l'Italie s'emploie à renforcer les compétences numériques de base des citoyens au moyen d'initiatives telles que le réseau de services de facilitation numérique et le service civique numérique (tous deux soutenus par le PRR), à lutter

contre la désinformation, à améliorer l'éducation aux médias et à garantir la sécurité en ligne, en particulier pour les mineurs.

Tirer parti de la transformation numérique pour un verdissement intelligent

Les priorités écologiques et numériques ont fait l'objet d'une attention accrue, en partie sous l'effet du PRR et de son chapitre REPowerEU. En 2024, une impulsion a été donnée à la mise en œuvre de la «Transition 5.0», qui vise à accélérer la transition de l'industrie vers un modèle de production économe en énergie, durable et fondé sur les énergies renouvelables. Toutefois, les données disponibles montrent une faible utilisation de la mesure.

Feuille de route stratégique nationale pour la décennie numérique

L'Italie a présenté un ajustement comportant cinq mesures supplémentaires ainsi que des trajectoires révisées. Les parties prenantes ont été consultées. La version adaptée répond à bon nombre des recommandations formulées en 2024 sur la feuille de route. Toutes les cibles sont alignées sur les objectifs fixés au niveau de l'UE pour 2030, à l'exception de l'adoption de l'IA et de l'analyse des données, domaines dans lesquels le pays vise un taux d'adoption de 60 % (au lieu de 75 %) d'ici à 2030. La feuille de route est très complète et l'accent est mis sur l'amélioration des compétences numériques, l'augmentation du nombre de spécialistes des TIC et le renforcement des services publics numériques. Toutefois, certains domaines, parmi lesquels les licornes et l'adoption de l'IA, ne font pas l'objet de mesures ciblées. Au total, la feuille de route de l'Italie comporte 67 mesures dotées d'un budget de 62,3 milliards d'EUR, soit 2,84 % du produit intérieur brut (PIB).

Financement et projets en faveur du numérique

L'Italie consacre 26 % du budget total de son plan pour la reprise et la résilience au numérique (46,8 milliards d'EUR)[1]. En outre, dans le cadre de la politique de cohésion, 4,9 milliards d'EUR, soit 11 % du financement total du pays au titre de la politique de cohésion, sont consacrés à la poursuite de la transformation numérique de l'Italie[2]. L'Italie est membre des trois consortiums pour une infrastructure numérique européenne (EDIC) établis: «Alliance pour les technologies du langage», «Local Digital Twins Towards the CitiVERSE» et «EUROPEUM-EDIC». Le pays participe directement au PIIEC sur la microélectronique et les technologies de la communication (PIIEC-ME/TC) ainsi qu'au PIIEC sur les infrastructures et services en nuage de nouvelle génération (PIIEC-CIS). L'Italie est également l'un des États membres de l'entreprise commune EuroHPC et de l'entreprise commune «Semi-conducteurs».

[1] La part des dotations financières qui contribuent aux objectifs numériques a été calculée en utilisant l'annexe VII du règlement établissant la facilité pour la reprise et la résilience. Dernière mise à jour des données: 16 mai 2025.

[2] Ce montant comprend tous les investissements spécifiquement destinés à la transformation numérique ou apportant une contribution substantielle à celle-ci au cours de la période de programmation 2021-2027 de la politique de cohésion. Les fonds proviennent du Fonds européen de développement régional, du Fonds de cohésion, du Fonds social européen plus et du Fonds pour une transition juste.

Italie

L'Italie a contribué à l'accélérateur de bonnes pratiques[3] en partageant trois bonnes pratiques dans le cadre du pôle «Compétences numériques» (réseau de services de facilitation numérique, service civique numérique et fonds pour la *Repubblica Digitale*).

Droits et principes numériques

Selon une étude d'appui, l'Italie a été l'un des États membres les plus actifs dans la mise en œuvre de la **déclaration européenne sur les droits et principes numériques**, avec plus de 100 initiatives au total et 12 nouvelles initiatives en 2024. L'Italie est surtout active dans le domaine de l'éducation, de la formation et des compétences numériques. L'activité est plus mesurée dans le domaine de la protection et de l'autonomisation des enfants et des jeunes au sein de l'environnement numérique. Ce sont les mesures visant à placer les citoyens au centre de la transformation numérique qui semblent avoir le plus grand impact sur le terrain, contrairement à celles qui concernent la sûreté, la sécurité et l'autonomisation.

Recommandations

- **Intelligence artificielle**: intensifier les efforts afin d'occuper une position de premier plan dans le domaine de l'IA, en tirant également parti des capacités et des centres d'expertise existants, y compris dans le domaine du supercalcul.
- **Écosystèmes d'innovation:** stimuler l'innovation dans le domaine des technologies numériques en renforçant l'écosystème national, depuis la recherche/l'université jusqu'aux centres de transfert de technologies, aux start-up et aux entreprises en expansion, et en envisageant des incitations ciblées pour certains secteurs stratégiques clés.
- **PME et adoption de technologies avancées**: soutenir les efforts visant à mettre en place un réseau solide de services de transfert de technologies, en maintenant une présence à l'échelle nationale et en mettant davantage l'accent sur des technologies clés telles que l'IA.
- **Compétences numériques élémentaires**: multiplier les possibilités de formation et les services de soutien pour tous les groupes de population; renforcer l'éducation aux compétences numériques dans les écoles; et encourager la reconversion et le perfectionnement professionnels des travailleurs.
- **Spécialistes des TIC**: développer les programmes TIC dans l'enseignement supérieur et les aligner sur les besoins du marché du travail, promouvoir la participation des femmes à l'enseignement des TIC et aux carrières dans le secteur des TIC, et introduire des mesures visant à attirer et à retenir les professionnels des TIC.
- **Cybersécurité***:* améliorer les priorités en matière de cybersécurité compte tenu de l'évolution des menaces, en renforçant les capacités tant dans les entreprises que dans les administrations publiques.
- **Connectivité:** poursuivre les efforts consentis pour déployer les infrastructures de connectivité, en particulier la FTTP, dans l'ensemble du pays, y compris dans les zones à faible densité de population, et envisager d'utiliser le niveau d'adoption comme moteur du déploiement.
- **Services publics numériques**: maintenir la dynamique dans le déploiement des services publics numériques, en mettant l'accent sur la simplification et l'adoption par les utilisateurs.

[3] L'accélérateur de bonnes pratiques (*Best Practice Accelerator* ou *BPA*) est une plateforme qui permet aux États membres de partager les mesures fructueuses et les difficultés rencontrées dans leurs efforts pour atteindre leurs cibles et objectifs de la décennie numérique. Les bonnes pratiques sont mises à la disposition des États membres par l'intermédiaire du répertoire BPA et présentées dans le cadre d'ateliers organisés régulièrement, actuellement axés sur trois thématiques: Compétences numériques, informatique verte et adoption des technologies numériques.

Italie